

## Appel à projet sur la coopération ville campagne (FEADER)

Bureau du Conseil Syndical du 21 janvier 2009

### Description du projet

Le projet vise à affirmer l'existence d'un territoire caractérisé par d'importants liens entre les agglomérations et les campagnes environnantes. L'enjeu essentiel est de renforcer ces liens au travers d'actions concrètes permettant de contribuer au maintien de campagnes vivantes et de bourgs centre importants.

Pour ce faire quatre types d'actions seraient développés:

- sur la base des travaux des deux territoires le développement de circuits de vente courts (marchés, vente directe, vente à distance et engagement d'une réflexion sur l'approvisionnement direct des cantines scolaires)
- en appui sur les études foncières réalisées par chaque territoire en 2007 l'engagement d'une réflexion sur les dynamiques foncières et des actions structurantes au travers, par exemple, de la mise en place d'un Etablissement Public Foncier Local.
- Le développement de relations culturelles villes campagnes par un renforcement de l'action culturelle et une meilleure coopération entre acteurs urbains et ruraux afin de renforcer la création dans le monde rural
- Enfin seront développées des réflexions relatives à la problématique des mobilités dans les communes et hameaux isolés, peu desservis par les moyens de transport classiques, susceptibles d'aboutir à des actions expérimentales.

### Le territoire

- 105 communes du Contrat de Développement Rhône Alpes VALDAC
- 93 communes du Contrat de Développement Rhône Alpes Drôme des Collines

### Organisation

Suite au dépôt de la lettre d'intention à la DRAF le 19 décembre 2008 la 1<sup>ère</sup> réunion de travail technique se déroulera le jeudi 15 janvier 2009

### Rappel:

enveloppe de l'appel à projet : 750 000 € pour la Région Rhône Alpes soit 6 projets au maximum  
Plafond de subvention de 40 000 € annuel et renouvelable 3 fois avec 50% maximum du FEADER et 20 % minimum d'autofinancement du Maître d'ouvrage

### Plan prévisionnel de financement

	Dépenses année 1	Recettes	Taux
<b>Animation, études, communication</b>	60 000 €		
<b>Mise en œuvre des actions</b>	20 000 €		
<b>Subvention FEADER sollicitée</b>		40 000 €	50 %
<b>Contreparties nationales : Région Rhône Alpes / CDRA</b>		24 000 €	30 %
<b>Autofinancement</b>		16 000 €	20%
<b>TOTAL</b>	<b>80 000 €</b>	<b>80 000 €</b>	<b>100 %</b>

Tél : 04 75 05 59 85  
Fax : 04 75 05 38 97  
courriel : drome.des.collines@wanadoo.fr

SYNDICAT MIXTE DE LA DROME DES COLLINES  
47, rue Saint Nicolas  
26100 ROMANS SUR ISERE

www.dromedescollines.fr